

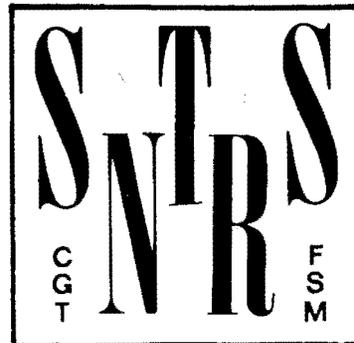
BULLETIN DE LA

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Syndicat National CGT des Travailleurs de la Recherche Scientifique

10 Rue de Solferino Paris 7

Tel. 551 7139



BULLETIN MENSUEL Supplément au n° 142 - Janvier 1973

SNTRS - CGT
C.C.P. 30.510-68 - LA SOURCE

ACTION SOCIALE... SPECIAL ACTION SOCIALE... SPECIAL ACTION SOCIALE... SPECIAL ACTION SOCIALE... SPECIAL ACTION SO

L'ACTION SOCIALE C'EST VOTRE AFFAIRE

par Guy DUPRE
Secrétaire Général adjoint du SNTRS-CGT
Membre du Conseil d'Administration et du
Directoire du CNRS.

Quel travailleur du CNRS, qu'il soit chercheur, ingénieur, technicien ou administratif pourrait prétendre aujourd'hui : l'Action Sociale connaît pas ?

Il est vrai que beaucoup trop de nos collègues se confinent dans le rôle "d'utilisateurs" et ignorent ainsi souvent que la cantine où ils déjeunent, le centre aéré où les enfants viennent le mercredi, l'allocation qu'ils perçoivent pour les vacances et bien d'autres choses qui facilitent leur vie professionnelle et contribuent à améliorer leurs conditions de vie, sont les résultats de l'action syndicale dans le domaine social.

Tous nos camarades de travail, et pas seulement les nouveaux, connaissent-ils l'origine syndicale de l'action sociale au CNRS, et l'action permanente menée depuis son instauration par le SNTRS pour imposer des crédits et une orientation conforme à l'intérêt des personnels ?

Ce numéro spécial du "BULLETIN DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE" journal mensuel du SNTRS-CGT, contribuera nous l'espérons à l'information de tous, et à convaincre chaque agent du CNRS QUE L'ACTION SOCIALE C'EST SON AFFAIRE...

Il ne manquera pas en cette période électorale pour la Commission des Affaires Sociales et pour le CAES, de programme et de promesses dans le style classique utilisé pour d'autres élections : "VOTEZ POUR NOUS ET NOUS FERONS CECI ET CELA".

Le SNTRS-CGT, dont nul ne peut nier la part essentielle jouée par ses militants tant dans les instances élues du CAES, que dans les CLAS locaux, et dans l'action syndicale permanente sur les problèmes sociaux, demande aux travailleurs de porter

d'abord un jugement sur les résultats obtenus.

Qui a été à l'origine de la transformation profonde du CAES en type Comité d'Entreprise ? , quels sont les militants qui, à tous les niveaux, se dévouent sans compter pour l'action sociale ?, le compte rendu de mandat de nos élus qui se trouve dans ce bulletin répond à cette question, à partir de leur activité et de la conception démocratique qu'ils ont de leurs responsabilités.

Cette conception de l'action syndicale dans le domaine social nous la partageons avec le SNCS (FEN), à partir d'objectifs en communs, nos élus agissent ensemble et avec efficacité dans l'intérêt des personnels. Le programme du SNTRS n'est donc pas un catalogue électoral, il est un engagement précis s'appuyant sur l'expérience et les résultats obtenus, il est avant tout un appel à l'action des personnels, condition première de sa réalisation effective.

Il s'appuie constamment sur l'accord de concertation permanente existant entre le SNCS-FEN et le SNTRS-CGT.

Pour notre syndicat, l'action sociale n'est pas l'affaire de spécialistes, elle est une partie essentielle des revendications, et à ce titre elle est assurée de tous les efforts de notre mouvement syndical pour son aboutissement.

Tous ceux qui souhaitent que se poursuive l'orientation actuelle du CAES, que soit développée en quantité et en qualité l'action sociale au CNRS, qu'elle soit leur affaire, VOTERONT ET FERONT VOTER POUR LA LISTE DU S.N.T.R.S.-CGT.

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DES ELUS DU SNTRS-CGT ET PERSPECTIVES DE L'ACTION SOCIALE

Plutôt qu'une énumération fastidieuse, nous présentons ce compte rendu d'activité de nos élus en précisant les orientations prises dans les domaines essentiels de l'Action Sociale.

Un Comité d'Entreprise (C.E.) est, par essence même, un organisme "composite" où sont représentés les différents personnels et courants syndicaux. L'action sociale est donc le résultat de positions diverses. Dans cette action commune le SNTRS-CGT a d'une part :

— Constamment recherché l'efficacité par les explications et la réflexion sur les principes définissant son action dans la perspective d'une adhésion, la plus large possible, à ses propositions.

D'autre part :

— a tenu d'apporter une contribution essentielle à l'action du CAES par le travail opiniâtre et déterminant de ses militants ayant assumé des tâches importantes, exemples :
Responsabilité des Commissions

- Sports - loisirs - culture (moyens des Sections locales (SL).
- Enfance (et sous-commissions-colonies - crèches - garderies).

— Implantation des Centres de loisirs et vacances (regroupant maintenant l'ensemble des problèmes : implantation et gestion).

— Secrétariat général du CAES par un militant détaché à mi-temps (droit social).

Dans le contexte de l'action du CAES il est indéniable que l'application de l'accord de concertation entre le SNCS (FEN) et le SNTRS (CGT) aura été déterminante pour le développement d'un large courant de pensée sur l'orientation de l'action sociale du CAES.

Cette volonté de travail unitaire, pour une efficacité accrue de l'action, n'est pas sélective... elle s'adresse à tous ceux qui estimeraient important de franchir un pas supplémentaire sur le chemin de la recherche de l'unité.

ENFANCE-ADOLESCENCE

- Vacances : colonies et stages culturels, sportifs, linguistiques.

Visant à inciter et à permettre le départ effectif en vacances, l'orientation prise en 1969, sous l'impulsion de nos élus et de ceux du SNCS, substituant un régime de "tarifs dégressifs" (fonction de la charge familiale et des revenus) à celui jusque-là en place de "Bourses individuelles", à l'em-

ploi incontrôlable, ... a été renforcée par l'introduction, du coût du voyage et par exemple de celui des remontées mécaniques, dans ces tarifs dégressifs.

Ainsi nos élus ont contribué non seulement à permettre le départ en vacances des enfants et adolescents mais aussi à ce que celui-ci se réalise suivant les goûts et aptitudes de chacun et non en fonction des revenus familiaux.

Les résultats sont dans ce domaine suffisamment éloquents puisqu'il s'agit d'un quadruplement des départs entre 1968 et 1972 (250 - 1.000) et la constatation d'un nombre toujours plus grand de participants aux moyens familiaux modestes.

Cette action sera amplifiée par l'organisation des départs groupés et encadrés au niveau des sections locales.

- Centres Socio-Educatifs (Centres aérés)

50.000 journées de Centre aéré ont été subventionnées en 1972 par le CAES (15.000 en 1970). Ce chiffre, en progression très sensible chaque année, démontre la juste orientation prise par nos militants et le CAES.

Cependant, dans la perspective du développement de ces réalisations pour tenir compte des besoins réels, notre conception est, par l'impulsion des revendications locales, de conduire le CNRS à une participation beaucoup plus importante et officielle par la reconnaissance de ces installations dans les normes des locaux sociaux définies par la C.A.S.

Nous estimons en effet primordial de faire en sorte que l'employeur assume toutes les responsabilités inhérentes à la concentration du personnel et aux besoins sociaux qui en résultent.

- Crèches - garderies

Ligne budgétaire nouvelle (C.A.S. de Juin 1972) dans le budget des Affaires Sociales du CNRS (C.A.S. et Bureau 5B ex 6A) ce secteur de l'action sociale n'a pas encore eu de développement significatif. Il nous semble cependant important de préciser notre position, celle de nos militants à la sous-commission paritaire spécialisée.

Sans nous opposer à la solution de "crèches à domicile"... moyen complémentaire (et malheureusement souvent le seul) permettant de satisfaire immédiatement des besoins évidents nous avons conscience de l'importance à faire participer le CNRS à tout projet ou réalisation dans l'optique d'apporter

graduellement au personnel du CNRS la disposition de lits dans des crèches réalisées par des municipalités, collectivités, C.E... en y apportant également une participation au fonctionnement sans laquelle ces installations seraient trop onéreuses pour certaines familles CNRS.

C'est la seule formule pour contrebalancer la carence notoire de l'Etat dans ce domaine.

VACANCES-LOISIRS

Assurer au personnel l'accès aux vacances et loisirs a été, depuis l'obtention des congés payés, une des grandes préoccupations des C.E.

Le développement de la vie moderne, les contraintes quotidiennes provoquent de véritables migrations chaque week-end ou lors des départs en vacances.

Le tourisme, le besoin de détente, devenaient une réalité que les banques d'affaires n'ignorèrent pas plus longtemps... puisque d'énormes possibilités de profit se concrétisaient ainsi. Dans le même temps l'Etat par un choix délictueux de l'économie refusait au tourisme social l'aide nécessaire à la poursuite normale des activités.

C'est ainsi que les différents organismes de tourisme social furent confrontés aux difficultés dues à une spéculation exacerbée dans un contexte de diminution des subventions et des possibilités de prêts sociaux.

C'est ainsi que ces organismes sociaux furent confrontés aux problèmes :

- de répondre à la spéculation par un effort particulier, la coordination de leurs activités, voir un regroupement des moyens !...
- de trouver de nouveaux moyens et c'est tout naturellement qu'ils s'ouvrirent aux C.E. d'ailleurs confrontés eux-mêmes à des besoins croissants et aux problèmes de l'évolution technique et sociologique des centres de vacances et des activités de loisirs.

Si tous les organismes s'ouvrirent aux C.E.... tous ne leur concédèrent pas les mêmes prérogatives et moyens de contrôle sur l'emploi des fonds sociaux et du fonctionnement des installations réalisées.

En ce qui nous concerne nous considérons que ce contrôle et la décision de l'emploi des fonds sociaux dont ils sont redevables ne doit pas leur échapper au profit d'organismes qui dans ces garanties pourraient avoir des orientations technocratiques ayant pour seul souci la "gestion".

Le CAES comme les autres C.E. a été confronté à l'ensemble de ces problèmes. C'est ainsi qu'il a pris, sans l'impulsion de nos militants et de ceux du SNCS, la décision de participer à l'effort du tourisme social au sein d'organismes spécialisés (Tourisme et Travail - Renouveau). Il est également décidé de poursuivre la réalisation du centre de vacances d'OLERON (camping caravanning - 30 gîtes pour 1973) et l'extension du centre d'AUSOIS mal adopté à sa vocation familiale.

Cependant si l'effort ainsi réalisé est déjà considérable : Triplement de la capacité d'accueil entre 1969 et 1972 (100 lits - 350 lits) les besoins restent énormes

d'autant qu'un régime de tarifs dégressifs permet de mettre ces installations à la portée de tous.

L'action du CAES pour le tourisme social a particulièrement été spectaculaire à propos de la renaissance d'un projet de réalisation d'un centre à VILLEFRANCHE s/Mer. Par l'action déterminante de notre camarade SCHATTE auprès de la municipalité... un projet de réalisation d'un centre de gîtes de 800 lits à la citadelle de VILLEFRANCHE a pris corps... 25 C.E. sont engagés sur cette réalisation pilote du tourisme social en pleine côte d'Azur et dans un des plus beaux sites touristiques.

Conjointement à ces réalisations nationales nous nous engageons (prudemment pour différentes raisons) dans des réalisations régionales :

après la réalisation du chalet Montagne d'AUTRANS en association avec le CAES de l'Université de GRENOBLE.

.. le club nautique provençal verra le jour en 1973 (Port de pointe rouge à MARSEILLE - 72 places à l'eau - bâtiment de 400 m²).

Des études sont menées pour la participation à la réalisation d'un centre dans les Pyrénées.

Nous avons pris particulièrement deux points très importants de l'action du CAES il en est beaucoup d'autres :

- le développement des activités et moyens mis à la disposition des Sections locales et clubs par la commission sports, loisirs, culture.
- Les départs de matériel : skis, camping permettant aux agents de bénéficiaire de services forts coûteux dans le commerce.
- Les cantines englobant maintenant 6.500 personnes bénéficiant du subventionnement du CAES. (Il pourrait en avoir plus si cantines étaient implantées par le CNRS à qui revient cette responsabilité...)
- La mise au point de voyages organisés
- Stages de formation des militants et personnel.
- Les prêts solidarités du CAES (Roulement : 550.000).
- L'information du personnel par le memento, le bulletin mensuel, les informations aux SL. etc...

Nos militants ont apporté leur compétence et leur dévouement pour faire du CAES un véritable Comité d'Entreprise, la réussite est déjà spectaculaire mais nous avons besoin de vous pour continuer l'oeuvre et les actions engagées.

Voter est un droit reconnu démocratiquement aux citoyens... c'est aussi un devoir et la première notion de participation indispensable à la réalisation de tout objectif ou idéal.

VOTEZ POUR LE S.N.T.R.S.-C.G.T.

Le groupe des élus
du SNTRS-CGT au CAES

modalités de vote pour la CAS et le CNAS du C.A.E.S.

• Rappel : Le vote est conjoint pour la désignation des représentants des personnels à la CAS et au CNAS.

— Le vote est par correspondance : SEULES SERONT COMPTABILISEES LES ENVELOPPES PARVENANT PAR LA POSTE 23, rue du Maroc - 75019 PARIS... AVANT LE 29 JANVIER 1973 A 12 HEURES

— Les 7 représentants ITA à la CAS et les 24 représentants ITA au CNAS du CAES... SONT ELUS AU SCRUTIN DE LISTE AU PLUS FORT RESTE DONC POUR ETRE VALABLE LE BULLETIN DE VOTE NE DOIT COMPORTER...

— Aucune :

- Ratures ni remarque d'aucune sorte
- Panachages (modifications de la liste)
- Votes préférentiels (modifications de l'ordre de la liste, nom souligné, croix, etc...)

— LE BULLETIN DE VOTE DOIT ETRE INSERE DANS L'ENVELOPPE BLEUE ANONYME PREVUE A CET EFFET.

- Bulletin directement dans l'enveloppe..
- Enveloppe bleue comportant des marques, indications, signes distinctifs etc...
VOTE NUL,

— N'ATTENDEZ PAS... RENVOYEZ IMMEDIATEMENT VOTRE VOTE EN EMPLOYANT L'ENVELOPPE T (Retour payé par le CNRS).

— N'OUBLIEZ PAS DE SIGNER VOTRE ENVELOPPE T dans le cadre prévu à cet effet.

FAITES VOTER POUR LES CONDIDATS DU SNTRS-CGT

Rappelez-vous que les résultats de ce vote serviront à doter les instances : la CAS et le CNAS du CAES de militants efficaces... développant les positions de classe de la CGT... mais qu'ELLES SERVIRONT AUSSI A DEMONSTRER A L'ADMINISTRATION DU CNRS LA REPRESENTATIVITE DE LA CGT.

(décharges du Droit syndical - décharges du Droit social).

Si éventuellement...

- VOTRE ENVELOPPE BLEUE (INTERIEURE) EST DETERIOREE :
VOUS POUVEZ EMPLOYER UNE ENVELOPPE QUELCONQUE à la condition : qu'elle soit parfaitement anonyme (pas d'entête de remarques etc...)

- SI VOTRE ENVELOPPE T (EXTERIEURE) EST DETERIOREE :

Vous pouvez voter en RENVOYANT VOTRE VOTE DANS UNE ENVELOPPE ORDINAIRE AFFRANCHIE : Bureau de vote pour la CAS et le CNAS du CAES - 23, rue du Maroc 75019 PARIS - en indiquant vos nom, prénom, numéro matricule, collègue (ITA) sans oublier de signer celle-ci.

LISTE DES POUR LA CAS

SCHATTE JEAN-PIERRE (+) (++) - Ce responsable national du SNTRS-CGT, initialement militant syndical et social au groupe de BELLEVUE, s'est consacré à l'Action Sociale du CAES (et à la C.A.S.) par un détachement. Responsable de la Commission Loisirs-Vacances du CAES - Secrétaire Général et membre du Bureau du CAES. (Technicien 3B : 48 ans).

THOUILLES JEAN-MICHEL (+) - Responsable syndical régional, Secrétaire du CLAS de TOULOUSE et co-responsable de la Commission Enfance locale notre camarade représente déjà notre Syndicat à la sous-commission mixte paritaire "Implantation des locaux sociaux" de la C.A.S. (Optique Electronique - 1B : 37 ans).

GUERRY ELIANE (+) (++) - Animatrice du CLAS de VILLEJUIF puis membre du Bureau du CAES notre camarade participe aux travaux des Commissions: Prêts-solidarité, Enfance et sous-Commission des Centres de Loisirs éducatifs. (Institut de Recherches sur le Cancer - : 37 ans).

CONDAT RAYMOND (+) (++) - Militant social actif de la région Marseillaise - responsable de la commission Enfance du G.L.M. notre camarade est membre des commissions enfance et Loisirs-vacances du CAES (Ultra-sons - 2B : 41 ans).

SACAZES JEAN (+) (++) - L'un des fondateurs de la S.L. de BELLEVUE dont il a assumé la présidence 10 ans. Depuis 9 ans responsable de la Commission Sports-loisirs-culture du CAES - responsable du groupe de travail pour le Centre de Loisirs-éducatifs de BELLEVUE-MEUDON au Château de l'observatoire. Il participe aux travaux du Bureau du CAES en raison de la défaillance d'un élu SNIRS (2B : 42 ans).

KUREK JOSEPH (+) - Président sortant du Comité de gestion de la cantine du groupe de STRASBOURG Cronenbourg, notre camarade au C.R. Nucléaires (IN2P3) a joué un rôle actif dans l'action contre le transfert des personnels à l'IN2P3. (3B : 40 ans).

LÉROY JACQUES (+) - Militant syndical au groupe de VITRY-THIAIS il est membre du Conseil de groupe et plus particulièrement attaché aux problèmes d'Hygiène et Sécurité (C.H.S. locale). Chimie Physique - 1B : 33 ans).

COURSIERAS BERNADETTE - Présidente du CLAS de CLERMONT-FERRAND, notre camarade est très active dans la "commission des Oeuvres sociales de l'Université" tentative locale de coordination de l'Action sociale. (UER Lettres-Géographie - 3A : 35 ans).

ALEXANDRE KARL - Militant syndical estimé à ORSAY (Spectrométrie de Masse - IN2P3). Il s'occupe plus particulièrement de l'Action sociale dans les Universités et les relations entre le CAES et l'Université. (1B : 41 ans).

CANDIDATS DU SNTRS-CGT ET LE CNAS DU C.A.E.S.

GEOFFRAY MAURICE (++) - Représentant syndical au "Comité des Activités des Oeuvres sociales de GRENOBLE I" - membre du bureau du CAES Université de GRENOBLE et particulièrement attaché aux problèmes d'investissements sociaux pour les vacances. (Champs Intenses - 2B : 32 ans).

LAMARQUE ANDRE - Responsable du club Montagne du CAES notre camarade est un militant actif du CLAS de la Faculté quai St Bernard - PARIS VI. (Calculatrice - IN2P3 - 2B : 39 ans).

BERTRAND JACQUES (++) - Représentant du CAES au C.A. du Châlet d'AUTRANS (CAES UG) notre camarade a été à l'initiative de la création du Photo-Club national du CAES dont il assume la responsabilité. (Physico-Chimie Colloïdale MONTPELLIER - 3A -44 ans)

BEGON GINETTE (++) - Après avoir assumé des responsabilités dans sa S.L. notre camarade s'est consacrée aux travaux de la Commission enfance du CAES. Elle est la responsable de la sous-commission Colonies de vacances. (Services Centraux quai Anatole France - 3D : 33 ans).

LARROSA ANDRE - Vice-président du CLAS de LYON-VILLEURBANNE notre camarade est un militant actif à la commission locale logement et dans la coordination de l'Action sociale avec l'Université. (Institut de Physique Nucléaire IN2P3 - 1Bbis : 43 ans)

DEMICHELI RENE - Militant actif de la commission locale enfance (Laboratoire Curie-Paris) - membre de la sous-commission Colonies de vacances du CAES. (2B : 29 ans).

FABRE JEAN-CLAUDE - Son activité de Président du Comité de gestion de la cantine du groupe de MARSEILLE J. Aiguier et du Club Omnisports est appréciée de tous. (Neurophysiologie MARSEILLE - 3B : 34 ans).

SCHULL SUZANNE - Notre camarade qui a participé à la fondation du CESFO a notamment été à l'initiative de l'implantation du Centre aéré d'ORSAY Membre du Conseil de l'Université de PARIS-Sud et de la commission enfance du CAES. (IN2P3 - Physique Nucléaire ORSAY - 1B : 45 ans).

ROLLAND JACQUES - Secrétaire adjoint du CLAS de TOULOUSE notre camarade s'occupe notamment du Centre de Loisirs-éducatifs. (Physique expérimentale FS - TOULOUSE - : 31 ans).

ADNOT MARTIAL - Président sortant du CLAS de GIF s/Yvette notre camarade est estimé pour son efficacité. (Services Généraux - 4B : 43 ans).

BIGEARD BERNARD - Notre camarade a été le Président du CLAS de NANCY jusqu'en Juin 1972 (Centre Cinématique - Physique et Chimique - 1B : 36 ans).

MACHALETT ROLAND - Notre camarade secrétaire du CLAS de l'Observatoire de PARIS est devenu le Vice-Président de l'Association sociale (le CESOP dont il est l'un des fondateurs) regroupant les observatoires et centres de Paris-Meudon, NANCAY-COURSOLLE. Il est membre de la commission Sports-Loisirs-Culture du CAES. (2B : 48 ans).

DUPLEX JEAN - Militant syndical actif se consacre maintenant à l'Action sociale. Membre du CLAS. (Economie et Sociologie du travail - AIX-en-PROVENCE - 3A : 48 ans).

PICQ GEORGETTE - Notre camarade est membre de la Commission enfance du CAES et de la sous-commission des Centres de Loisirs Educatifs. (Electrolyse-BELLEVUE - 2B : 32 ans).

LUGAND LOUIS (+) - Notre camarade a assumé la lourde responsabilité de la Commission Enfance du CAES (Centres de Loisirs Educatifs, Colonies et stages, crèches-garderies) a participé également aux travaux des sous-commissions : crèches-garderies et Aide exceptionnelle (de la C.A.S.). (Faculté des Sciences - CAES - 2B : 31).

+ Candidats du S.N.T.R.S. à la C.A.S.

++ C.N.A.S. (CAES) sortant.

**pour une
ACTION SOCIALE**
*conforme aux besoins
des personnels du CNRS:*
**votez
pour le
programme
et les candidats
du
SNTRS-CGT**

échos de l'action so

LES PAROLES ET LES ACTES DU C.N.R.S.

La période électorale... nous parlons ici des élections pour la désignation des représentants des personnels à la C.A.S. et au C.N.A.S.!... ne nous incite pas obligatoirement à la critique à l'encontre du CNRS. Mais, comme en cette occasion nous faisons le bilan de l'action sociale nous sommes conduits à examiner l'attitude de notre employeur... puisque c'est de lui que viennent les moyens et donc les difficultés éventuelles dans la réalisation des objectifs sociaux.

C'est sur les actes que nous jugeons et pour commencer par exemple au travers de l'application des normes des locaux sociaux, médico-sociaux, restaurants.. c'est à dire de l'obtention, pour les Sections locales, des mètres carrés sans lesquels les activités sociales restent un mythe !

N'est-il pas décevant... pour être modeste dans notre appréciation ! de voir le personnel des laboratoires et instituts de la rue P. Curie, être conduit à extérioriser son mécontentement par pétition et délégation massive parce que l'Administration refuse l'attribution d'une pièce qui permettrait, après des années d'attente, d'avoir enfin un lieu pour la permanence sociale.

Au groupe de MARSEILLE J. Aiguier.. une villa contigüe au groupe et appartenant au CNRS est promise depuis des années à la Section locale. Seul problème à régler : le relogement de l'occupant. Plus personne sur place, du personnel aux responsables du Conseil de groupe, ne comprend comment un problème aussi mineur et simple à régler peut rester ainsi en suspend et provoquer naturellement là encore, pétitions délégations, assemblées... sans voir le CNRS intervenir efficacement.

Même à l'occasion d'extensions de laboratoires (ou construction) qui devraient permettre le "rattrapage" des locaux sociaux insuffisants ou inexistantes... les normes ne sont pas appliquées et la règle trop générale est de voir ce problème résolu sur le dos des mètres carrés sociaux.

Exemple...encore au groupe de MARSEILLE Joseph Aiguier.

Exemple : les locaux sociaux prévues et construits au CIRCE à ORSAY... qui ne sont toujours pas à la disposition du C.E.S.F.O.

Exemple : quai A. France où le "Centre Aéré" est passé du réfectoire au 5ème étage au sous-sol ce qui tendrait à expliquer la désaffection dont il est l'objet par les utilisatrices en puissance ! (et nombreuses au quai).

Qu'il y a loin... de cette situation irritante au contexte défini dans l'article l'explicitant les missions et attributions de la C.A.S. "chargée d'animer l'action sociale de l'établissement... et de coopérer avec leurs directions (CNRS - INAG - IN2P3) à l'amélioration des conditions de travail dans les laboratoires et services ainsi que des conditions de vie des personnels..."

Nous nous posons donc naturellement bien des questions à la suite d'une semblable analyse cela peut se résumer à peu de chose : oui ou non appliquera-t-on avec célérité les décisions, normes, recommandations de la C.A.S.... Les contacts seront-ils établis par l'Administration du CNRS (par les administrateurs) avec les responsables des C.L.A.S., Comités de coordination ; avec les élus nationaux du CAES pour que toutes les questions ayant trait aux :

Cantines - logement du personnel - locaux sociaux et médico-sociaux - crèches-garderie. fassent l'objet d'un travail en commun efficace avec la volonté d'aboutir et d'éviter les gaspillages, les erreurs d'orientation et de choix.

Au moment où sont nommés des Administrateurs délégués présage d'une décentralisation de la responsabilité nous voudrions en être certains.

Pour leur part nos militants avec ceux du SNCS sauront être attentifs à ces problèmes et agiront pour que le personnel soit concerné et motivé pour ce qui a trait directement à ses conditions de vie et de travail.

UNE VERITABLE ACTION SOLIDAIRE...

La longue maladie, lorsque les droits statutaires à la rémunération totale sont épuisés... le service national pour les chargés de famille... la faiblesse des retraités pour de trop nombreux agents du CNRS et les cas sociaux traditionnels... imposent à l'évidence l'action solidaire.

Mais à partir de là, les orientations peuvent être très différentes... Ou perpêtrer les "méthodes paternalistes" et sans soupçonner la valeur des sentiments de ceux qui sont restés sur cette optique.... nous affirmons qu'elles conduisent à développer des "actions charitables" laissant les

ciiale dans les sections

ayant droit dans un contexte de dépendance.

Ou, comme nous le réclamons.. entourer ces personnes d'une sollicitude discrète et par la définition de modalités d'application adéquates leur conférer des "droits" leur permettant, en toute dignité, de croire à la solidarité collective active.

Nous, nous avons choisi et nos militants agirons plus encore pour que cette orientation triomphe au sein de la sous-commission d'aide exceptionnelle et dans les S.L auprès des Secrétaires Sociales.

J.P. SCHATTE
Secrétaire National

AUSSOIS

AUSSOIS ? Connais pas... C'était il y a 6 ans !

Quel chemin parcouru depuis...

En 1972, à la question, pourquoi n'iriez-vous pas passer vos vacances au Centre Paul LANGEVIN ? Réponse : C'est toujours complet ! Voilà, exposé en peu de mots, la situation actuelle d'un Centre de Vacances géré par le CAES DEPUIS 1966, animé par une équipe sympathique et où, de l'avis unanime, il fait bon vivre.

Alors ! s'il y fait bon vivre, c'est que le tourisme social acquiert lui aussi ses lettres de noblesse ! C'est une bonne démonstration que le CAES, malgré tous les haussements d'épaules et sourires entendus de certains professionnels des loisirs à cette époque, a su mener sa barque. Ce n'est pas l'effet du hasard, car nos militants syndicaux ont compris d'emblée qu'une mutation commençait à se produire dans la gestion des loisirs.

Mettre la montagne à la portée de tous, c'était une gageure en 1966, et les organismes privés soutenus par le grand capital, ne se gênaient pas pour claironner qu'ils prenaient "en main" l'orientation et la gestion des loisirs des Français.

Mais les Associations d'Education Populaire en général, et le CAES, en ce qui nous concerne, ont compris le danger et réagi aussitôt. S'il y avait loisirs, il ne devait pas y avoir exploitation des loisirs. Les syndicats, et en particulier le SNTRS, l'ont aussi très bien compris, et si on se dispute les places au Centre d'AUSSOIS, il ne faut

pas en chercher la raison ailleurs :

- un cadre magnifique, dans un village qui a su conserver sa vie traditionnelle.

- des prestations de qualité tant pour les enfants que pour les adultes.

- un personnel qui a su, pour être disponible, et, en se syndiquant, se donner un statut de travail identique aux autres agents du CNRS.

- une déconnection complète de l'étiquette CNRS : au Centre Paul LANGEVIN, chacun a affaire à d'autres personnes en vacances et non à des "chercheurs", des "techniciens" ou "administratifs". D'ailleurs, la vie à la montagne n'a cure des barrières sociales.

- une gestion saine du fait de son ouverture permanente, vacances familiales, colloques, congrès, stages sportifs et culturels se succédant toute l'année.

Tous ces points établissent la vraie relation de cause à effets.

Nos militants n'ont pas terminé l'oeuvre entreprise.

Ils doivent désormais agrandir le Centre, en fonction de la demande, tout en lui gardant des dimensions humaines : tout un programme que seuls des militants sérieux et compétents pourront mener à bien.

Noël FOURDAN

GIF-SUR-YVETTE

CETTE ELECTION A MONTRE :

Le 6 Novembre 1972, le personnel du groupe des laboratoires de GIF S/YVETTE était appelé à élire les membres du Conseil d'Administration du CLAS.

1°) Que l'important travail des élus CGT, au sein du CLAS, pendant 2 ans, a été apprécié par le personnel.

2°) Que le personnel confirme nettement sa confiance en la CGT, première organisation syndicale, dans le pays, au CNRS.

Voici les chiffres, entre parenthèse ceux de 1970

Collège I.T.A.

Inscrits : 665 (557) - Votants : 480 (467)

Exprimés : 458 (434)

CGT : 262, 57,1%, 6 élus (214-49,3%-5élus)

CFDT : 162, 35,3%, 3 élus (142-32,7%-3élus)

SNIRS : 33, 7,2%, 1 élu (78-17,9%-2élus)

Collège Chercheurs

Inscrits : 305 (236) - Votants : 195 (171)

Exprimés : 195 (167)

SNCS : 139 - 3 élus (135 - 3 élus)

CFDT : 41 - 1 élu

SNIRS : 12 - 0 élu (32 - 1 élu)

Une autre caractéristique mérite d'être soulignée, c'est le recul particulièrement marqué du SNIRS :

(Plus de la moitié des voix et 10,7 % en moins dans le collège ITA.

Près de 2/3 des voix dans le collège Chercheur).

Ainsi, le personnel, par son vote souligne la distinction qu'il fait entre des organisations syndicales réellement représentatives et celles qui tentent de rassembler des voix au moment des élections en menant bien souvent une campagne basée sur des slogans antisyndicaux.

J.P. RICCIO

Secrétaire National

P. CURIE

La section CAES P. Curie (450 adhérents) ne disposent, en guise de locaux sociaux, que d'un emplacement de 30 m² avait demandé à la Direction du CNRS l'attribution de deux bureaux devant être prochainement libérés par un service.

A cette modeste demande, la Direction avait répondu par un refus sans nuances mais en exprimant ses "regrets". Ceux-ci n'étant d'aucune utilité et le besoin de locaux toujours aussi urgent, la section CAES se retournait vers les syndicats pour qu'une action soit entreprise.

Une pétition, lancée par le SNTRS et soutenue par le SNCS, réunissait en quelques jours 250 signatures qui étaient portées en délégation au CNRS. Une vingtaine de délégués, représentants les agents CNRS des dix labos du groupe P. Curie se présentèrent le jour de la réunion de la CAS. Les hasards d'une rencontre de couloir mirent ces délégués en présence de Monsieur LE BRUN qui re-

fusant tout d'abord de les recevoir et même de les écouter, n'en fut pas moins mis au courant de la raison de cette délégation et ceci juste avant la réunion de la CAS.

De leur côté, les représentants syndicaux nationaux et du CAES ayant été informés parent, au cours de la réunion, reprendre notre revendication et faire reconnaître par la Direction que les raisons de son refus étant fort peu fondées, la question devrait être réexaminée.

La leçon est claire si nous voulons des locaux sociaux (et nous en avons grand besoin pour développer les activités sociales et syndicales) à nous d'agir pour trouver et faire prévaloir des solutions de bon sens face à l'inertie ou à la mauvaise volonté de certains.

Roger KLEIN

Section P. Curie